

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 640

24 mars 2009

SOMMAIRE

4 T Invest S.A.	30705	Eri-Mat	30697
5M Europe S.A.	30714	Eugexia S.A.	30709
Adma A.G.	30703	Euro Ventilation S.à r.l.	30690
Air Filters Europe S.A.	30676	Garage Arnold Kontz	30694
Alcob S.à r.l.	30697	Gesellschaft für Technologie und Handel Gesellschaft mit beschränkter Haftung	30717
Alux Immo S.A.	30712	G Force S.A.	30685
Arcold	30718	GL Luxembourg	30717
ATL Aquatrans Logistics S.A.	30703	hela Lux	30710
Baker Street Holdings, S. à r.l.	30720	H - Junglinster	30707
Bamboleo S.A.	30719	IFG S.A.	30718
Bamboleo S.A.	30720	IF-online	30719
Bamboleo S.A.	30720	Import Lux Burnonville S.à r.l.	30675
Berlage 3	30678	International Company Artrosa S.A.	30695
Brabant S.A.	30704	Investgest S.A.	30690
Cadillon Invest S.A.	30706	JPMorgan Investment Strategies Funds II	30713
Canisse S.A.	30706	JPMorgan Portfolio Strategies Funds II ...	30716
Capitalpost Luxembourg S.à r.l.	30675	Kaslion S. à r.l.	30715
Capolux Holding S.A.	30679	Knight Finanz S.A.	30714
Carmeuse Holding S.A.	30695	Knight Finanz S.A.	30714
Casa Natura S.A.	30685	KoSa Foreign Holdings S.à r.l.	30679
Chambertin S.A.H.	30704	KPI Residential Property 19 S.à.r.l.	30711
Chambertin S.A.H.	30706	Luxshipping S.A.	30676
Chambertin S.A.H.	30710	Mabilux S.A.	30675
Chambertin S.A.H.	30710	Matrix EPH Delta S.à r.l.	30677
Clorane Investments S.A.	30679	Matrix EPH S. à r.l.	30676
Compagnie de Transports Chimiques S.A.	30703	Matrix La Gaude Investment S.à r.l.	30678
Corpimago S.A.	30707	M.B.S. Buildings SA	30704
Coudet S.A.	30711	M.B.S. - Manufacturing Building Systems S.A.	30704
Credim Benelux Holding S.A.	30708	MexSpa Invest S.A.	30718
Crosslink Investment Consulting S.A.	30708	MexSpa Participations S.A.	30719
Cursay Invest S.A.	30708	Papila S.à.r.l.	30713
DMT S.à.r.l.	30690	PIP Trading S.A. SPF	30690
DYNABAT Luxembourg	30677	Pneu Center Roude Leiw SA	30677
Elika S.A.	30694		
Elm Luxembourg Holding S.à r.l.	30711		
Epsilon Investments S.A.	30709		

POMARCO S.A. Holding	30713	Tannerinvest S.A.	30699
Portus S.A.	30678	Tornasol Invest S.A.	30715
Print Solutions, s.à r.l.	30719	Tornasol Invest S.A.	30715
Rally Lux Holding One S.à r.l.	30716	Tornasol Invest S.A.	30716
Rally Lux Holding Two S.à r.l.	30716	Tortelina S.A.	30715
Saratoga S.A.	30713	Trude Ledosquet S.à r.l.	30683
Saratoga S.A.	30714	Twain 1235 AG S.A.	30685
Sealed Air Luxembourg (II) S.à r.l.	30712	Velinvest S.A.	30705
Société de Développement Agricole - ZE- VA S.A.	30703	Verdoso Industry S.à r.l.	30710
Société Financière Betafence	30712	Verdoso Management S.à r.l.	30711
Société Immobilière du Moulin S.A.	30712	Videomat S.A.	30683
Stelma S.A.	30705	Vodimport S.A.	30695
Sun Internet Services S.A.	30717	World Media S.A.	30718

Capitalpost Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 96.976.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 26 janvier 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

* Madame Elena MORRISOVA de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;

* Monsieur Jacques DE PATOUL de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

* Monsieur Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

* Monsieur Paul Lefering, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 février 2009.

Pour extrait analytique conforme

Hille-Paul Schut

Gérant

Référence de publication: 2009031454/9168/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00179. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Mabilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4972 Dippach, 89, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 36.723.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

Centre Kennedy

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009032050/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 février 2009, réf. DSO-DB00219. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090035828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Import Lux Burnonville S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 107.574.

—
Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés, dans leur version abrégée, au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032145/824/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07320. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Matrix EPH S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 117.647.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 26 janvier 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

* Madame Elena MORRISOVA de sa fonction de «Geschäftsführer» et ce avec effet immédiat;

* Monsieur Jacques DE PATOUL de sa fonction de «Geschäftsführer» et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

* Monsieur Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de «Geschäftsführer» de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

* Monsieur Paul Lefering, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de «Geschäftsführer» de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 février 2009.

Pour extrait analytique conforme

Hille-Paul Schut

Geschäftsführer

Référence de publication: 2009031458/9168/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00170. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Luxshipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5515 Remich, 9, rue des Champs.
R.C.S. Luxembourg B 90.856.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

Centre Kennedy

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009032047/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 février 2009, réf. DSO-DB00229. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090035833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Air Filters Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 14, avenue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 54.494.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés, dans leur version abrégée, au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032149/824/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07310. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Matrix EPH Delta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.423.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 26 janvier 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

* Madame Elena MORRISOVA de sa fonction de «Geschäftsführer» et ce avec effet immédiat;

* Monsieur Jacques DE PATOUL de sa fonction de «Geschäftsführer» et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

* Monsieur Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de «Geschäftsführer» de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

* Monsieur Paul Lefering, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de «Geschäftsführer» de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 février 2009.

Pour extrait analytique conforme

Hille-Paul Schut

Geschäftsführer

Référence de publication: 2009031457/9168/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00171. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Pneu Center Roude Leiw SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, Zone Industrielle Hamm.

R.C.S. Luxembourg B 125.650.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

Centre Kennedy

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009032049/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 février 2009, réf. DSO-DB00218. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090035830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

DYNABAT Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 106.292.

—
Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés, dans leur version abrégée, au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032146/824/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07316. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Matrix La Gaude Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 90.911.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 26 janvier 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

- * Madame Elena MORRISOVA de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;
- * Monsieur Jacques DE PATOUL de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

* Monsieur Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

* Monsieur Paul Lefering, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 février 2009.

Pour extrait analytique conforme
Hille-Paul Schut
Gérant

Référence de publication: 2009031456/9168/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00174. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Portus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 90.855.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.
Centre Kennedy
53, avenue J.F. Kennedy
L-9053 ETTTELBRUCK
Signature

Référence de publication: 2009032046/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 février 2009, réf. DSO-DB00230. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090035834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Berlage 3, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 111.878.

—
Les comptes consolidés au 31 Décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032201/4175/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01146. - Reçu 62,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Clorane Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 83.314.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 27 juin 2007, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 27 juin 2007, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

Le 2 mars 2009.

CLORANE INVESTMENTS S.A.

PROCEDIA SARL

Administrateur

Représentée par M Fabien Rossignol-Burgos Leon / Gabriel Jean

Représentant permanent / -

Référence de publication: 2009032108/768/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00795. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Capolux Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 32.485.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 4 juin 2007, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 4 juin 2007, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

Le 2 mars 2009.

CAPOLUX HOLDING S.A.

PROCEDIA SARL

Administrateur

Représentée par M Fabien Rossignol-Burgos Leon / Gabriel Jean

Représentant permanent / -

Référence de publication: 2009032107/768/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00796. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

KoSa Foreign Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 23.626.150,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 100.565.

In the year two thousand and nine, on the sixth of February.

Before US Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch/Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appears:

Invista B.V., a limited liability company incorporated and existing under the laws of The Netherlands, with registered office at 140, Teleportboulevard, NL-1043 EJ, Amsterdam, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 341058670000,

here represented by Mrs Laura Gehlkopf, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on February 6th, 2009.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name of "KoSa Foreign Holdings S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 100.565, established pursuant to a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on April 22, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of June 26, 2004, n° 655, and which bylaws have last been amended pursuant to a deed of M^e Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, dated May 12, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of August 22, 2006, n° 1590.

II. The Company's share capital is set at twenty-three million six hundred twenty-six thousand and one hundred Euro (€ 23,626,100.-) represented by nine hundred forty-five thousand and forty-four (945,044) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to reserve any share premium paid on the subscription of any shares of the Company to such shares.

IV. The sole shareholder resolves that any profit distribution, under any dividend form or as liquidation profit shall be allocated to the shares in direct proportion to the amount paid at the subscription of such shares less, if applicable, any reimbursement of share premium made on such shares.

V. The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of fifty Euro (€ 50.-) to raise it from its present amount of twenty-three million six hundred twenty-six thousand and one hundred Euro (€ 23,626,100.-) to twenty-three million six hundred twenty-six thousand one hundred and fifty Euro (€ 23,626,150.-) by creation and issue of two (2) new shares, with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each (the "New Shares"), together with a total share premium in the amount of two million seven hundred fifty-four thousand nine hundred sixty-seven United States Dollars and seventy-eight Cents (USD 2,754,967.78).

Subscription - Payment

The sole shareholder, Invista B.V., prenamed, resolves to subscribe to the two (2) New Shares with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each corresponding at the exchange rate EUR to USD as of February 2, 2009 to thirty-two United States Dollars and eleven Cents (USD 32.11), together with a total share premium in the amount of two million seven hundred fifty-four thousand nine hundred sixty-seven United States Dollars and seventy-eight Cents (USD 2,754,967.78), and fully pay them up in the total amount of two million seven hundred fifty-five thousand and thirty-two United States Dollars (USD 2,755,032.-) by contribution in kind consisting in the contribution of a receivable incontestable, payable, and due in the same total amount, held by Invista B.V., prenamed, towards Arteva Specialties B.V. a limited liability company incorporated and existing under the laws of The Netherlands, having its registered office at 140, Teleportboulevard, NL-1043 EJ, Amsterdam, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 341058670000.

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given to the Company by:

- a balance sheet dated February 6, 2009 of Invista B.V., prenamed, certified by its managers;
- a contribution declaration of Invista B.V., attesting that it is the unrestricted owner of the contributed receivable.

Effective implementation of the contribution

Invista B.V. through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the contributed receivable and possesses the power to dispose thereof, the receivable being legally and conventionally freely transferable;
- all further formalities are in course under the laws applicable to the receivable, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and towards any third party.

Manager's intervention

Thereupon intervened the managers of the Company, duly represented by Mrs Laura Gehlkopf, prenamed, who require the notary to act as follows: To acknowledge having been previously informed of the extent of their responsibility, legally

engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agree with the description of such contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

VI. Pursuant to the above resolutions, articles 6, 8, and 17, second paragraph of the Company's articles of association are amended and a new second paragraph is added to article 18, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is set at twenty-three million six hundred twenty-six thousand one hundred and fifty Euro (€ 23,626,150.-) represented by nine hundred forty-five thousand and forty-six (945,046) shares of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

Any share premium paid on the subscription of the shares of the Company shall remain linked to the shares on which it has been paid."

" **Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits in direct proportion to the amount paid at the subscription of such shares less, if applicable, any reimbursement of share premium made on such shares."

" **Art. 17. second paragraph.** The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in compliance with the provisions of article 8 of the present articles of association."

" **Art. 18. second paragraph.** Each share entitles to a fraction of the Company's liquidation profit in direct proportion to the amount paid at the subscription of such shares less, if applicable, any reimbursement of share premium made on such shares."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately three thousand Euro (€ 3,000.-). There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, The present notarised deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le six février.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Invista B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais avec siège social au 140, Teleportboulevard, NL-1043 EJ, Amsterdam, Pays-Bas, et enregistrée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 341058670000,

ici représentée par Mlle Laura Gehlkopf, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 6 février 2009.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps. Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "KoSa Foreign Holdings S.à r.l." (la "Société"), avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 100.565, établie suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, reçu en date du 22 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 26 juin 2004, n° 655, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg sus nommé, reçu en date du 12 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 22 août 2006 n° 1590.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt-trois millions six cent vingt-six mille cent Euros (€ 23.626.100,-) représenté par neuf cent quarante-cinq mille quarante-quatre (945.044) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide que toute prime d'émission émise lors de la souscription de toute part sociale de la Société restera liée aux dites parts.

IV. L'associé unique décide que toute distribution de dividende, sous toute forme que ce soit, ou sous forme de boni de liquidation sera payée aux détenteurs des parts sociales en proportion directe du montant libéré lors de la souscription desdites parts, diminuée le cas échéant, de tout remboursement antérieur de la prime d'émission.

V. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinquante Euros (€ 50,-) afin de le porter de son montant actuel de vingt-trois millions six cent vingt-six mille cent Euros (€ 23.626.100,-) à vingt-trois millions six cent vingt-six mille cent cinquante Euros (€ 23.626.150,-) par la création et l'émission de deux (2) parts sociales nouvelles, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune (les "Parts Sociales Nouvelles"), ensemble avec une prime d'émission total d'un montant de deux millions sept cent cinquante-quatre mille neuf cent soixante-sept Dollars Américains et soixante-dix huit Cents (USD 2.754.967,78).

Souscription - Libération

L'associé unique, Invista B.V., précitée, souscrit les deux (2) Parts Sociales Nouvelles, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune correspondant selon le taux de change EUR/USD au 2 février 2009 à trente-deux Dollars Américains et onze Cents (USD 32,11), ensemble avec une prime d'émission totale d'un montant de deux millions sept cent cinquante-quatre mille neuf cent soixante-sept Dollars Américains et soixante-dix-huit Cents (USD 2.754.967,78), et les libère intégralement pour un montant total de deux millions sept cent cinquante-cinq mille trente-deux Dollars Américains (USD 2.755.032,-), par apport en nature consistant en l'apport d'une créance liquide, exigible et fongible d'un même montant détenue par Invista B.V., précitée, à l'encontre de Arteva Specialties B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais avec siège social au 140, Teleport boulevard, NL-1043 EJ, Amsterdam, Pays-Bas, et enregistrée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 341058760000.

Preuve de l'existence et valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée à la Société par:

- un bilan au 6 février 2009 de Invista B.V., prénommée, certifié par ses gérants;
- une déclaration d'apport de Invista B.V., prénommée, certifiant qu'elle est propriétaire sans restrictions de la créance apportée.

Réalisation effective de l'apport

Invista B.V., par son mandataire, déclare que:

- elle est seule propriétaire sans restrictions de la créance apportée et possède les pouvoirs d'en disposer, la créance étant légalement et conventionnellement librement transmissible;
- toutes autres formalités exigées par les lois applicables sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la créance, aux fins d'effectuer son transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

Intervention des gérants

Sont alors intervenus les gérants de la Société, ici représentés par Mlle Laura Gehlkopf, prénommée, qui prient le notaire d'acter que:

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, ils consentent expressément à la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirment la validité de la souscription et de la libération.

VI. Suite aux décisions ci-dessus, les articles 6, 8 et 17, deuxième alinéa des statuts de la Société sont modifiés, et un deuxième alinéa est ajouté à l'article 18, pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt-trois millions six cent vingt-six mille cent cinquante Euros (€ 23.626.150,-) représenté par neuf cent quarante cinq mille quarante-six (945.046) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune.

Toute prime d'émission émise lors de la souscription aux parts sociales de la Société restera liée aux parts sur laquelle elle a été payée."

" **Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe du montant libéré lors de la souscription desdites parts, diminuée le cas échéant, de tout remboursement antérieur de la prime d'émission."

" **Art. 17. deuxième alinéa.** Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en accord avec les dispositions de l'article 8 des statuts de la Société."

" **Art. 18. deuxième alinéa.** Chaque part sociale donne droit à une fraction du boni de liquidation de la Société, en proportion directe du montant libéré lors de la souscription desdites parts, diminuée le cas échéant, de tout remboursement antérieur de la prime d'émission"

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à environ la somme de trois mille Euros (€ 3.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: Gehlkopf, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 11 février 2009. Relation: EAC/2009/1506. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 27 février 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009033087/219/186.

(090037548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Videomat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.048.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032921/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00032. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Trude Ledosquet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7374 Bofferdange, 241, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 134.203.

L'an deux mille neuf, le six janvier.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

ONT COMPARU:

1.- La société à responsabilité limitée "TRUDE LEDOSQUET S.à r.l.", avec siège social à L-7374 Bofferdange, 241, route de Luxembourg,

constituée suivant acte reçu par le notaire Urbain THOLL, de résidence à Mersch, en date du 30 novembre 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 42, du 8 janvier 2008,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 septembre 2008, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 2728, en date du 8 novembre 2008,

ici représentée par son gérant unique Monsieur Marc JANSEN, étudiant, demeurant à L-7374 Bofferdange, 241, route de Luxembourg,

fonction à laquelle il a été nommé conformément à la résolution des associés réunis en assemblée générale, procès-verbal documenté lors du présent acte constitutif et ayant tous pouvoirs vis à vis des tiers pour engager la prédite société par sa seule signature.

2.- Monsieur Marc JANSEN, prédit, agissant en nom personnel.

3.- Monsieur Torsten JANSEN, employé privé, demeurant à L-7374 Bofferdange, 241, route de Luxembourg, ici représenté par Monsieur Marc JANSEN, prédit, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Bofferdange, le 6 janvier 2009, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

4.- Monsieur Hannspeter JANSEN, commerçant, demeurant à L-7374 Bofferdange, 241, route de Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire soussigné d'acter leurs déclarations comme suit:

- les parts sociales de la société "TRUDE LEDOSQUET S.à.r.l.", se trouvent actuellement réparties comme suit:

- Monsieur Marc JANSEN, prèdit,	200 parts
- Monsieur Torsten JANSEN, prèdit,	200 parts
TOTAL: QUATRE CENTS PARTS SOCIALES	400 parts

Cessions:

Par les présentes, Monsieur Marc JANSEN, prènommè, déclare cèder et transporter cinquante (50) PARTS SOCIALES qu'il dètient dans la prèdite société à Monsieur Hannspeter JANSEN, prènommè, qui accepte. Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (EUR 6.250,-), somme que le cèdant déclare avoir reçue du cessionnaire, avant la passation des présentes directement et en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il en donne quittance titre et dècharge pour solde.

Ensuite, Monsieur Torsten JANSEN, prènommè, déclare cèder et transporter cinquante (50) PARTS SOCIALES qu'il dètient dans la prèdite société à Monsieur Hannspeter JANSEN, prènommè, qui accepte. Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (EUR 6.250,-), somme que le cèdant déclare avoir reçue du cessionnaire, avant la passation des présentes directement et en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il en donne quittance titre et dècharge pour solde.

Acceptation:

La société "TRUDE LEDOSQUET S.à.r.l.", prènommée et représentée comme il vient d'être dit, déclare accepter les cessions ci-avant mentionnées conformément à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales, dispenser les parties de la lui signifier et n'avoir entre les mains aucun empèchement ou opposition qui puisse en arrêter ou suspendre l'effet.

Capital social:

A la suite des cessions ainsi intervenues, le capital de la société "TRUDE LEDOSQUET S.à.r.l.", de cinquante mille euros (€ 50.000,-) divisé en quatre cents (400) parts sociales de cent vingt-cinq euros (€ 125,-) chacune, se trouve réparti de la manière suivante:

- Monsieur Marc JANSEN, prèdit	150 parts
- Monsieur Torsten JANSEN, prèdit	150 parts
- Monsieur Hannspeter JANSEN, prèdit	100 parts
TOTAL:QUATRE CENTS PARTS SOCIALES	400 parts

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant même les associés représentant l'intégralité du capital social ont déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqués en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont ils reconnaissent avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne sont cessibles à des non-associés qu'avec le consentement unanimes des associés.

En cas de décès d'un associé, les associés restant ont un droit de préemption. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Frais

Les frais et honoraires qui incombent à la société en raison du présent acte s'élèvent à HUIT CENTS EUROS (800,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. JANSEN, H. JANSEN, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 janvier 2009. Relation: Eac/2009/276. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 février 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009033107/203/78.

(090037562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Casa Natura S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 123.787.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032918/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00035. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

G Force S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 58.779.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032917/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00019. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Twain 1235 AG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 92.939.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf février.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme régie par les lois du Luxembourg "TWIN 1235 AG S.A.", établie et ayant son siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 92.939, (la "Société"), constituée originellement sous l'empire de la législation de la Principauté de Liechtenstein en date du 23 juin 1977,

et dont la nationalité luxembourgeoise a été adoptée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 11 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 491 du 7 mai 2003.

L'assemblée est présidée par Madame Annie SWETENHAM, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

La Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Marie-Hélène GONCALVES, corporate administrator, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Stéphanie BIRCK, corporate executive, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de USD 50.000,- pour le porter de USD 500.000,- à USD 550.000,- par la création et l'émission de 50 actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 1.000,- chacune.

2. Renonciation par les actionnaires actuels à leur droit de souscription préférentiel et lecture du rapport du Conseil d'Administration en relation avec cette émission de 50 actions nouvelles.

3. Souscription en espèces de l'intégralité des 50 actions nouvelles ainsi créées par Madame Anita MAROCCHI, sans état, demeurant à I-46100 Mantova, 120, Corso V. Emanuele (Italie).

4. Modification afférente de l'article 3 des statuts.

5. Refonte complète des statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions actuelles de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 telle que modifiée.

6. Divers

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinquante mille dollars US (50.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille dollars US (500.000,- USD) à cinq cent cinquante mille dollars US (550.000,-USD)

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'émettre cinquante (50) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille dollars US (1.000,- USD), ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et participant aux bénéfices à partir du jour des présentes résolutions.

Troisième résolution

Les actionnaires actuels ayant, dans la mesure nécessaire, totalement renoncé à leur droit de souscription préférentiel, l'assemblée générale décide d'accepter Madame Anita MAROCCHI, préqualifiée, à la souscription et à la libération des actions nouvellement émises.

L'assemblée prend acte du rapport du Conseil d'Administration concernant la renonciation des actionnaires à leur droit de souscription préférentiel et l'émission des 50 actions nouvellement à émettre, lequel rapport, signé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Souscription - Paiement

Est intervenu ensuite Madame Annie SWETENHAM, préqualifiée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Madame Anita MAROCCHI, préqualifiée, (la "Souscriptrice"), en vertu de la procuration mentionnée au point (C) ci-avant.

La mandataire a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur aux cinquante (50) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille dollars US (1.000,- USD) chacune et de libérer intégralement ces actions nouvelles en espèces.

Le montant de cinquante mille dollars US (50.000,- USD) est dès lors à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre cinquante (50) actions nouvelles à Madame Anita MAROCCHI, mentionné(e) ci-dessus.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions actuelles de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et notamment afin de les mettre en concordance avec la loi du 25 août 2006 ayant prévu la société anonyme unipersonnelle.

Lesdits STATUTS auront désormais la teneur suivante:

A. Nom - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er} . Il existe une société anonyme sous la dénomination de "TWIN 1235 AG S.A." (la "Société").

Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes les opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

B. Capital social - Actions

Art. 3. Le capital social souscrit est fixé à cinq cent cinquante mille dollars US (550.000,- USD), divisé en cinq cent cinquante (550) actions d'une valeur nominale de mille dollars US (1.000,- USD) chacune.

Art. 4. Les actions sont toutes nominatives. Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraîne pas la dissolution de la Société.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale prise en accord avec les dispositions applicables au changement de statuts.

La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'assemblée générale au conseil d'administration.

L'assemblée générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

C. Conseil d'administration

Art. 5. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Cependant, si la Société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la Société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs seront élus pour un terme qui n'excédera pas six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Les administrateurs peuvent être réélus pour des termes successifs.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires à la majorité simple des votes valablement exprimés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires prise à la majorité simple des votes valablement exprimés.

Si une personne morale est nommée administrateur de la Société, cette personne morale doit désigner un représentant qui agira au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale ne pourra révoquer son représentant permanent que si son successeur est désigné au même moment.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance pourra être temporairement comblée par le conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale, dans les conditions prévues par la loi.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. En cas d'administrateur unique, tous les pouvoirs du conseil d'administration lui sont dévolus.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Le conseil d'administration élira en son sein un président.

Il se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, par télécopie ou par courrier électronique (sans signature électronique), sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par lettre, télécopie, courrier électronique (sans signature électronique) ou tout autre moyen écrit, une copie en étant une preuve suffisante. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par lettre, télécopie, par courrier électronique (sans signature électronique) ou tout autre moyen écrit, un autre administrateur comme son mandataire, une copie étant une preuve suffisante. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres de façon continue et qui permet une participation efficace de toutes ces personnes. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est présumée se tenir au siège social de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions ne sont prises qu'avec l'approbation de la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'une ou de plusieurs lettres, télécopies ou tout autre moyen écrit, l'ensemble des écrits constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Art. 7. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou bien, en cas de pluralité d'administrateurs, par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou bien par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 8. La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas où dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

D. Surveillance

Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

E. Assemblée Générale des actionnaires

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la

Société. La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires. La mort ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) ne mènera pas à la dissolution de la Société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle devra être convoquée sur demande écrite des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société. Les actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle requête doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date prévue pour l'assemblée.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Les actionnaires prenant part à une assemblée par le moyen d'une visio-conférence, ou par le biais d'autres moyens de communication permettant leur identification, sont considérés être présents pour le calcul des quorum et votes. Les moyens de communication utilisés doivent permettre à toutes les personnes prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres en continu et également permettre une participation efficace de ces personnes à l'assemblée.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par lettre, courrier électronique (sans signature électronique), par télécopie ou tout autre moyen de communication, une copie en étant une preuve suffisante, une autre personne comme son mandataire.

Chaque actionnaire peut voter par des formes de votes envoyées par courrier ou télécopie au siège social de la Société ou à l'adresse précisée dans l'avis de convocation. Les actionnaires peuvent uniquement utiliser les formes de vote fournies par la Société et qui contiennent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, ainsi que le sens du vote ou de son abstention.

Les formes de vote n'indiquant pas un vote, que ce soit pour ou contre la résolution proposée, ou une abstention, sont nulles. La Société prendra uniquement en compte les formes de vote reçues avant l'assemblée générale à laquelle elles se rapportent.

Les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes valablement exprimés, sauf si l'objet pour lequel une décision devait être prise se rapporte à une modification des statuts. Dans ce cas, la décision sera prise à la majorité des deux-tiers des votes valablement exprimés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 25 mai à 16.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

F. Exercice social - Bilan

Art. 12. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 13. Sur le bénéfice annuel net de la Société, il sera prélevé 5% (cinq pour cent) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social, tel que prévu à l'article 3 des présents statuts ou tel qu'augmenté ou réduit de la manière prévue au même article 3.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net. Des acomptes sur dividendes pourront être versés, par le conseil d'administration, en conformité avec les conditions prévues par la loi.

G. Application de la loi

Art. 14. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, la Présidents ajourne l'assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille cent euros.

Le montant de l'augmentation de capital est évalué à 39.575,75 EUR.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparantes, connues du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdites comparantes ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: SWETENHAM - GONCALVES - BIRCK - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 février 2009. Relation GRE/2009/791. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €

Le Releveur ff. (signé): HIRTT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 2 mars 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009033095/231/246.

(090037612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Euro Ventilation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 89.146.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032914/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00038. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

DMT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7390 Blaschette, 7, rue de Wormeldange.

R.C.S. Luxembourg B 115.347.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032913/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00115. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Investgest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 84.938.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032910/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00075. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

PIP Trading S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 145.001.

STATUTS

L'an deux mil neuf, le onze février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

DMS & Associés S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social à L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères, (R.C.S. N°B.46.477) ici représentée par son gérant Monsieur Luc SUNNEN, expert-comptable, domicilié à Luxembourg

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle constitue par les présentes:

Chapitre I^{er} - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une Société sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, de la loi du 11 mai 2007, sur les sociétés de gestion de patrimoine familial, et par les présents statuts.

La Société Anonyme adopte la dénomination "PIP TRADING S.A. SPF"

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi dans la Commune de Hesperange.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la commune par une résolution du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet. La société a pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés de capitaux luxembourgeoises ou étrangères, sans s'immiscer dans la gestion ou le contrôle de ces sociétés.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant dans les mêmes conditions que pour la modification des présents statuts.

Chapitre II - Capital, Actions

Art. 5. Capital Social. La Société a un capital social émis de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR), divisé en TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) par action, entièrement libérées.

Art. 6. Actions. Les actions sont soit nominatives soit au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception des actions pour lesquelles la loi prévoit la forme nominative.

La Société pourra émettre des certificats d'actions multiples.

Chapitre III - Conseil d'administration, Commissaire aux comptes

Art. 7. Conseil d'Administration. En cas de pluralité d'actionnaires, la Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, en cas d'actionnaire unique, la Société pourra être administrée par un administrateur unique, qui ne doit pas nécessairement être l'actionnaire unique. L'administrateur unique dispose de l'ensemble des prérogatives qui sont dévolues au conseil d'administration. Lorsque, dans les présents statuts, il est fait référence au conseil d'administration, il y a lieu d'entendre "administrateur unique" ou "conseil d'administration", selon le cas."

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution de l'assemblée générale.

En cas de vacance d'un ou de plusieurs administrateurs pour cause de décès, démission ou toute autre cause, il sera pourvu à leur remplacement par les administrateurs restants conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

Art. 8. Réunions du Conseil d'Administration. En cas d'existence d'un conseil d'administration celui-ci élit parmi ses membres un président. Il pourra également nommer un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, qui sera

responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président. Une réunion du conseil doit être convoquée si deux administrateurs le demandent.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité des membres présents un autre administrateur pour présider la réunion.

Convocation écrite de toute réunion du conseil d'administration sera donné par lettre ou télex à tous les administrateurs au moins 48 heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion. La convocation indiquera le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une annexe préalablement adoptée par une résolution du conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite, signée par l'ensemble des administrateurs, est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil d'administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs administrateurs.

Art. 9. Procès-verbaux des Réunions du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration seront signés par le président de la réunion et par tout autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale des actionnaires par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut décider de constituer un ou plusieurs comités dont les membres seront administrateurs ou non. En pareille hypothèse le conseil d'administration devra nommer les membres de ce(s) comité(s) et déterminer leurs pouvoirs.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres personnes qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions spécifiques permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

Art. 12. Représentation de la Société. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers, en cas d'administrateur unique, par la signature de cet administrateur et en cas de pluralité d'administrateurs par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par les signatures de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. Commissaire aux Comptes. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment avec ou sans motif par l'assemblée générale.

Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la Société.

Art. 15. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le deuxième vendredi du mois d'avril chaque année à 15.00.

Si ce jour est un jour férié légal ou un dimanche l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Autres Assemblées Générales. Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un dixième du capital social le demandent.

Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil d'administration.

Art. 17. Procédure, Vote. Les assemblées générales seront convoquées conformément aux conditions fixées par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées générales en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le conseil d'administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Sauf dispositions contraires de la loi, les résolutions sont prises quel que soit le nombre d'actions représentées, à la majorité simple.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée générale à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Chapitre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 18. Année Sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la Société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport contenant son commentaire sur ces documents.

Art. 19. Affectation des Bénéfices. Sur les bénéfices annuels nets de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve légale atteindra le dixième (10%) du capital social souscrit de la Société.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets restant. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Le conseil d'administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Chapitre VI - Dissolution, Liquidation

Art. 20. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification de ces statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, soit par anticipation, soit à l'échéance du terme, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VII - Loi applicable

Art. 21. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial, telle que modifiée trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et sera clos au 31 décembre 2009.

La première assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra en 2010.

30694

Souscription

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, la comparante déclare souscrire toutes les trois cent cinquante (310) actions.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par apport en numéraire, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est estimé à environ 1.500,- EUR

Assemblée générale extraordinaire

La comparante préqualifiée, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée, s'est ensuite constituée en assemblée générale extraordinaire, et après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, elle a les résolutions suivantes:

Est nommé administrateur unique:

Monsieur Serge Dornseiffer, employé privé, demeurant à L-6830 Berbourg, 7, Kelterberg.

Son mandat prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2014.

Est nommé commissaire aux comptes:

DMS & Associés S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social à L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères, (R.C.S. N°B.46.477)

Son mandat prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2014.

Le siège social de la société est fixé à L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu par nom, prénom état et demeure par le notaire instrumentant celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. SUNNEN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 février 2009. Relation: LAC/2009/5562. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009033064/206/202.

(090037160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Elika S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 120.464.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032920/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00033. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Garage Arnold Kontz, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 184, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 29.577.

Constituée pardevant Me Réginald NEUMAN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 décembre 1988, acte publié au Mémorial C no 76 du 28 mars 1989, modifiée pardevant le même notaire en date du 2 juin 1989, acte

publié du Mémorial C no 322 du 8 novembre 1989, modifiée pardevant le même notaire en date du 23 décembre 1997, acte publié au Mémorial C no 230 du 9 avril 1998, modifiée pardevant le même notaire en date du 14 mars 2002, acte publié au Mémorial C no 934 du 19 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/02/09.

Pour GARAGE ARNOLD KONTZ

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2009032290/1261/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00063. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Vodimport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 76.907.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032906/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00090. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

International Company Artrosa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 103.320.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032905/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00013. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Carmeuse Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 114.218.

L'an deux mille neuf, le dix février.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg)

A comparu:

Monsieur Jacques-Bernard DE JONGH, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement à Luxembourg et Monsieur Tommaso BABUINE, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement à Luxembourg, agissant conformément aux résolutions (les "Résolutions") prises en date du 15 janvier 2009 par le conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") de la société CARMEUSE HOLDING S.A., (ci-après la "Société"), une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.218.

Les comparants, dûment habilités aux fins des présentes en vertu d'un pouvoir qui leur a été délégué en date du 3 février 2009 par deux membres du Conseil d'Administration de la Société et ce conformément aux Résolutions, ont requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. La Société est une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.218

constituée sous le nom de GROUSE INVEST S.A., selon un acte notarié de Maître Jean Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, le 13 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 895 du 6 mai 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 145 du 22 janvier 2009.

II. L'article 4 des statuts de la Société a la teneur suivante:

"Le capital social souscrit est fixé à EUR 140.633.150,- (cent quarante millions six cent trente-trois mille cent cinquante euros), représenté par 401.809 (quatre cent un mille huit cent neuf) actions ayant une valeur nominale de EUR 350,- (trois cent cinquante euros) chacune.

Le capital supplémentaire autorisé de la société est fixé à seize millions six cent vingt-cinq mille euros (EUR 16.625.000,-) et permettra au Conseil d'Administration d'émettre, avec ou sans prime d'émission, jusqu'à quarante-sept mille cinq cents (47.500) actions d'une valeur nominale de trois cent cinquante euros (EUR 350,-) chacune.

Le Conseil d'Administration peut augmenter le capital souscrit en une ou plusieurs fois dans les limites du capital autorisé pendant une période reconductible de cinq (5) années après la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 décembre 2008. Une telle augmentation peut être souscrite et émise sous la forme d'actions avec ou sans prime d'émission, tel que cela sera déterminé par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est ainsi autorisé à émettre:

- et à vendre des obligations convertibles donnant droit à leurs détenteurs de souscrire jusqu'à quarante mille (40.000) nouvelles actions ayant une valeur nominale de trois cent cinquante euros (EUR 350,-) chacune, pour un montant total de quatorze millions d'euros (EUR 14.000.000,-);

- sept mille cinq cents (7.500) nouvelles actions ayant une valeur nominale de trois cent cinquante euros (EUR 350,-) chacune, pour un montant total de deux millions six cent vingt-cinq mille euros (EUR 2.625.000,-) en couverture d'un stock option plan ou plan d'encouragement.

Les autres conditions relatives aux obligations convertibles et au plan d'encouragement mentionnés ci-dessus seront déterminées par le Conseil d'Administration. Les mêmes droits seront attachés aux nouvelles actions que ceux attachés aux actions existantes à l'exception du droit au dividende qui serait payé au titre de l'exercice 2008.

Conformément à l'article 5 des présents statuts, le Conseil d'Administration peut supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants relatif aux nouvelles actions émises dans le cadre du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration est autorisé à faire le nécessaire pour modifier le présent article 4 afin de tenir compte de la modification du capital social suite à une augmentation faite dans le cadre du capital autorisé; le Conseil d'Administration a le pouvoir d'entreprendre ou d'autoriser les actions nécessaires pour l'exécution et la publication de cette modification conformément à la loi applicable. Le Conseil d'Administration peut, en outre, déléguer à tout administrateur ou agent de la société, le soin de recueillir les souscriptions et paiements en relation avec une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital social souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par une décision de l'assemblée générale des actionnaires votant dans les mêmes conditions qu'en matière de modification des statuts."

III. En date du 11 décembre 2008, le Conseil d'Administration a procédé à l'émission de 40.000 obligations convertibles entièrement souscrites et libérées, moyennant le prix d'EUR 2.500,- (deux mille cinq cents euros) chacune par les entités suivantes:

a. ARKHAM INTERNATIONAL S.A.:	12.000 obligations
b. S.A. VEDIHOLD:	18.000 obligations
c. CARMAN S.A.:	2.000 obligations
d. SA ULRAN:	8.000 obligations

Une copie des bulletins de souscription ainsi que la preuve du versement réalisé par les souscripteurs lors de la souscription des obligations convertibles a été remise au notaire.

IV. Que suivant les dispositions du "Terms and Conditions" de l'emprunt obligataire, la conversion des obligations convertibles devait intervenir dans les 30 jours ouvrables suivant la date d'abolition du droit d'apport à Luxembourg et la conversion d'une obligation convertible donne droit à une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de EUR 350,- chacune;

V. Que la loi luxembourgeoise du 19 décembre 2008 contenant abolition du droit d'apport est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009;

VI. Que, par conséquent, la conversion des obligations convertibles est sensée intervenir au plus tard le 12 février 2009;

VII. Qu'aux termes des Résolutions adoptées le 15 janvier dernier, le Conseil d'Administration de la Société a décidé:

a. de convertir l'emprunt obligataire;

b. d'émettre les 7.500 nouvelles actions d'une valeur nominale d'EUR 350,- dans le cadre du stock option plan;

c. de procéder à l'augmentation du capital de la Société dans le cadre du capital autorisé et d'autoriser deux administrateurs de la Société à déléguer le pouvoir de constater la souscription des 7.500 nouvelles actions ainsi que le versement

du prix de souscription de celles-ci par CALCIPAR S.A., filiale de la Société, à charge pour celle-ci de les attribuer aux bénéficiaires du stock option plan suivant les charges et conditions plus amplement définies aux termes du "Master Long Term Incentive Plan for Key Management of the Carmeuse Group" approuvé le 20 novembre 2008.

VIII. Qu'en conséquence, les comparants requièrent le notaire de constater:

a. la conversion, suivant les dispositions de l'article 5.2.2 du "Terms and Conditions" de l'emprunt obligataire des 40.000 obligations convertibles en 40.000 actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale d'EUR 350,- chacune, assorties d'une prime d'émission totale de EUR 86.000.000,-;

b. l'émission des 7.500 nouvelles actions d'une valeur nominale d'EUR 350,- chacune, en couverture du stock option plan, assorties d'une prime d'émission totale de EUR 16.125.000,- (seize millions cent vingt-cinq mille euros).

IX. Par suite de la conversion des 40.000 obligations convertibles en 40.000 actions de la Société et de l'émission de 7.500 actions dans le cadre du stock option plan, le premier alinéa de l'article 4 des statuts de la Société est modifié pour avoir la teneur suivante:

Art. 4. Alinéa 1^{er}. Capital souscrit. Le capital social souscrit est fixé à EUR 157.258.150,- (cent cinquante-sept millions deux cent cinquante-huit mille cent cinquante euros), représenté par 449.309 (quatre cent quarante-neuf mille trois cent neuf) actions ayant une valeur nominale de EUR 350,- (trois cent cinquante euros) chacune.

Frais et Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ 6.600,- EUR.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signé: J. DE JONGH, T. BABUINE, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 février 2009. Relation: LAC/2009/5521. Reçu € 75,- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009033109/206/104.

(090037242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Eri-Mat, Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 91.961.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032911/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00085. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Alcob S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6673 Merttert, 23, Cité Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 145.007.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le quatre février.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Ben MINDEN, industriel, né le 2 juillet 1947 à Luxembourg, et son épouse
- 2.- Madame Anne HARTZ, gérante de sociétés, née le 19 juillet 1949 à Differdange demeurant ensemble à L-6673 Merttert, 23, Cité Pierre Frieden.

Lesquels comparants ont requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer pour leur compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "ALCOB S.à r.l."

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la Commune de Mertert. Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune, par simple décision du ou des gérant(s).

Art. 3. La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

Elle peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise en forme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés faisant partie de son groupe tous concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, attribuées comme suit:

1.- Monsieur Ben MINDEN, cinquante parts	50
2.- Madame Anne HARTZ, cinquante parts	50
Total: cent parts	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces par les associés de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), se trouve dés-à-présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le confirme.

Art. 6. Les parts sont insaisissables, elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non-associé que de l'accord des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts en cession. Les valeurs de l'actif net du dernier bilan approuvé serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par les associés réunis en assemblée générale, qui désignent leurs pouvoirs. Le gérant peut sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoir.

Art. 8. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 9. Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10. Le décès ou l'incapacité d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés.

Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

La première année sociale commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2009.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à 900,- EUR

Assemblée Générale Extraordinaire

Et ensuite les associés représentant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

- Monsieur Ben MINDEN, prénommé,

La société sera valablement engagée et représentée par la signature du gérant unique.

- Le siège social est établi à L-6673 Mertert, 23, Cité Pierre Frieden.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: B. MINDEN, A. HARTZ, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 février 2009. Relation: LAC/2009/5495. Reçu € 75,- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009033753/206/87.

(090037287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Tannerinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 145.008.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le douze février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- 1.- la société Debrex Management Services S.A., Po Box 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques
- 2.- la société Fawnbrake Inc, dont le siège social est fixé à East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2^{ème} étage, Panama

ici représentées par Madame Véronique WAUTHIER, avocat à la cour, domiciliée à Luxembourg

en vertu de deux procurations données sous seing privé à Panama le 29 janvier 2009.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par la mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes.

Lesquelles comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de TANNERINVEST S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration

à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet social toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

Elle pourra également procéder à titre accessoire à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés ou non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

En général, la société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 100 (cent) actions d'une valeur nominale de EUR 310,- (trois cent dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télécopie ou courrier électronique, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée Générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 3^{ème} vendredi du mois de juin à 17.30 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2009.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2010.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Souscription et Paiement

Les 100 (cent) actions ont été souscrites comme suit par:

Souscripteurs	Nombre d'actions	Montant souscrit et libéré en EUR
1. Debrex Management Services S.A.	1	310,-
2. Fawnbrake Inc	99	30.690,-
Totaux:	<u>100</u>	<u>31.000,-</u>

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ 1.300,- EUR.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant, les comparantes, ès qualités qu'elles agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoqués et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelées aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2013:

- 1.- Madame Véronique WAUTHIER, avocat à la cour, demeurant professionnellement 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg,
- 2.- Madame Natacha STEUERMANN, avocate, demeurant professionnellement 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg,
- 3.- Madame Sabine COLIN, employée privée, demeurant professionnellement 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2013:

- la société anonyme Fidalph S.A., ayant son siège social à L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume (RCS Luxembourg N° B 114.321).

Troisième résolution

L'adresse du siège social de la société est fixée à L-1840 Luxembourg, 11b, boulevard Joseph II.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connue du notaire par ses noms, prénoms, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. WAUTHIER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 février 2009. Relation: LAC/2009/6121. Reçu € 75,- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009033757/206/171.

(090037300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Compagnie de Transports Chimiques S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 54.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.
Centre Kennedy
53, avenue J.F. Kennedy
L-9053 ETTTELBRUCK
Signature

Référence de publication: 2009032044/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 février 2009, réf. DSO-DB00232. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090035840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Société de Développement Agricole - ZEVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 83.674.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032084/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC00886. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

ATL Aquatrans Logistics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6670 Mertert, 2C, rue Basse.
R.C.S. Luxembourg B 107.463.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.
Centre Kennedy
53, avenue J.F. Kennedy
L-9053 ETTTELBRUCK
Signature

Référence de publication: 2009032045/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 février 2009, réf. DSO-DB00231. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090035839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Adma A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 100.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.
Centre Kennedy
53, avenue J.F. Kennedy
L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009032048/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 février 2009, réf. DSO-DB00224. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(090035832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

M.B.S. Buildings SA, Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 67, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 122.419.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

Centre Kennedy

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009032051/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 février 2009, réf. DSO-DB00220. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(090035826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Chambertin S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R.C.S. Luxembourg B 28.747.

Le Bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 27/02/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032150/8817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08887. - Reçu 95,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

M.B.S. - Manufacturing Building Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 41.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

Centre Kennedy

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009032052/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 février 2009, réf. DSO-DB00221. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(090035823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Brabant S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 9.974.

Comptes consolidés au 31.12.2006 & rapport annuel 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03.03.09.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2009032053/687/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00219. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Stelma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5370 Schuttrange, 22, rue de la Forêt.

R.C.S. Luxembourg B 88.154.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03.03.09.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2009032054/687/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07565. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Velinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 67.055.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03.03.09.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2009032055/687/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07561. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

4 T Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 138.122.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 10 avril 2008, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 10 avril 2008, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

Le 2 mars 2009.

4 T INVEST S.A.

PROCEDIA SARL

Administrateur

Représentée par M Fabien Rossignol-Burgos Leon / Gabriel Jean

Représentant permanent / -

Référence de publication: 2009032104/768/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00801. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Chambertin S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R.C.S. Luxembourg B 28.747.

Le Bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/02/2009.

Référence de publication: 2009032151/8817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08885. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Cadillon Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 85.362.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 29 mai 2007, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 29 mai 2007, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

Le 2 mars 2009.

CADILLON INVEST S.A.

PROCEDIA SARL

Administrateur

Représentée par M Fabien Rossignol-Burgos Leon / Gabriel Jean

Représentant permanent / -

Référence de publication: 2009032105/768/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00799. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Canisse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 75.168.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 23 avril 2008, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2010.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 23 avril 2008, a désigné Monsieur

Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2010.

Le 2 mars 2009.

CANISSE S.A.

PROCEDIA SARL

Administrateur

Représentée par M Fabien Rossignol-Burgos Leon / Gabriel Jean

Représentant permanent / -

Référence de publication: 2009032106/768/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00797. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

H - Junglinster, Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 131.804.

En vertu de l'article 256-1 LSC et de la garantie donnée par la société Hela Fachmarkt-Distributa Warenhandel GmbH & Co KG en faveur de sa filiale H-JUNGLINSTER s.a., les comptes annuels consolidés de la Hela Fachmarkt-Distributa Warenhandel GmbH & Co KG au 30.11.2007 et le rapport du réviseur sur ces comptes consolidés ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009032198/8812/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06593. - Reçu 58,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Corpimago S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 81.932.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 22 juin 2006, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2012.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 22 juin 2006, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2012.

Le 2 mars 2009.

CORPIMAGO S.A.

PROCEDIA SARL / CRITERIA SARL

Administrateur / Administrateur

Représentée par M Fabien Rossignol-Burgos Leon / Représentée par M Gabriel JEAN

Représentant permanent / Représentant permanent

Référence de publication: 2009032109/768/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00794. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Credim Benelux Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 17.983.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 19 novembre 2004, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2010.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 19 novembre 2004, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2010.

Le 2 mars 2009.

CREDIM BENELUX HOLDING S.A.

PROCEDIA SARL

Administrateur

Représentée par M Fabien Rossignol-Burgos Leon / Gabriel Jean

Représentant permanent

Référence de publication: 2009032110/768/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00793. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Crosslink Investment Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 56.765.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 14 mai 2008, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2014.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 14 mai 2008, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2014.

Le 2 mars 2009.

CROSSLINK INVESTMENT CONSULTING S.A.

PROCEDIA SARL

Administrateur

Représentée par M Fabien Rossignol-Burgos Leon / Gabriel Jean

Représentant permanent

Référence de publication: 2009032111/768/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00792. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Cursay Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 102.545.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 12 août 2004, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au

10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2010.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 12 août 2004, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2010.

Le 2 mars 2009.

CURSAY INVEST S.A.

PROCEDIA SARL

Administrateur

Représentée par M Fabien Rossignol-Burgos Leon / Gabriel Jean

Représentant permanent / -

Référence de publication: 2009032112/768/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00791. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Epsilon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 97.363.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 18 avril 2007, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2012.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 18 avril 2007, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2012.

Le 2 mars 2009.

EPSILON INVESTMENTS S.A.

PROCEDIA SARL

Administrateur

Représentée par M Fabien Rossignol-Burgos Leon / Gabriel Jean

Représentant permanent / -

Référence de publication: 2009032113/768/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00790. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Eugexia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 132.174.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 1^{er} octobre 2007, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 1^{er} octobre 2007, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

Le 2 mars 2009.

EUGEXIA S.A.

PROCEDIA SARL

Administrateur

Représentée par M Fabien Rossignol-Burgos Leon / Gabriel Jean

Représentant permanent / -

Référence de publication: 2009032114/768/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00789. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

hela Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck II.

R.C.S. Luxembourg B 32.950.

En vertu de l'article 256-1 LSC et de la garantie donnée par la société Hela Fachmarkt-Distributa Warenhandel GmbH & Co KG en faveur de sa filiale hela Lux s.a., les comptes annuels consolidés de la Hela Fachmarkt-Distributa Warenhandel GmbH & Co KG au 30.11.2007 et le rapport du réviseur sur ces comptes consolidés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009032199/8812/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06594. - Reçu 58,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Chambertin S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R.C.S. Luxembourg B 28.747.

Le Bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 27/02/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032152/8817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08883. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Chambertin S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R.C.S. Luxembourg B 28.747.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/02/2009.

Référence de publication: 2009032154/8817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08882. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Verdoso Industry S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 131.218.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
L-2973 Luxembourg, le 05/03/09.

Patrick Want.

Référence de publication: 2009032165/9862/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00696. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Verdoso Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 133.463.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-2973 Luxembourg, le 05/03/09.

Patrick Want.

Référence de publication: 2009032167/9862/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00697. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

KPI Residential Property 19 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 116.325.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11.12.2008.

Mark DUNSTAN / Caroline BONALD

Manager / Manager

Référence de publication: 2009032173/8106/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05817. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Elm Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 140.908.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009032175/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08222. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Coudet S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 13.704.

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009032185/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08203. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Alux Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 118.712.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009032196/1334/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01303. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Société Financière Betafence, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 109.543.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 9 février 2009

Le 9 février 2009, l'Associé Unique de Société Financière Betafence ("la Société"), a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Mr Roeland van den Dungen, ayant son adresse a 16A Président Roosevelt, B-8500 Kortrijk, en tant que Gérant de la société avec effet au 1^{er} mars 2009;
- de nommer Mr Franky Houtteman, ayant son adresse a Deerlijkstraat 58/A, B-5850 Zwevegem, en tant que Gérant de la société avec effet au 1^{er} mars 2009, son mandat ayant une durée illimitée;

Luxembourg, le 9 février 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009032205/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06547. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Société Immobilière du Moulin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R.C.S. Luxembourg B 80.607.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032200/1402/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2009, réf. LSO-DB02835. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Sealed Air Luxembourg (II) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 89.319.

Extrait des résolutions écrites prises par les actionnaires en date du 10 juin 2008

Les actionnaires ont décidé:

- De renommer Mr. Simon Bicknell à la fonction d'administrateur de catégorie A du conseil d'administration pour une durée déterminée à partir du 10 juin 2008 jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.
- De renommer Mr. Hans-Otto Bosse à la fonction d'administrateur de catégorie A du conseil d'administration pour une durée déterminée à partir du 10 juin 2008 jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.
- De renommer Mr. Tod Christie à la fonction d'administrateur de catégorie A du conseil d'administration pour une durée déterminée à partir du 10 juin 2008 jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26.02.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032208/5564/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01174. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Saratoga S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 101.600.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009032809/50/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01640. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

JPMorgan Investment Strategies Funds II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 115.173.

Le Bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032269/13/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00731. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

POMARCO S.A. Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 73.440.

Le bilan clos au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/02/09.

FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA s.à r.l.

17, rue des Jardiniers

B.P. 2650 L-1026 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009032270/1652/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00624. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Papila S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1499 Luxembourg, 1, place de l'Europe.

R.C.S. Luxembourg B 108.941.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032272/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08640. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090035654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Saratoga S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 101.600.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009032810/50/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01642. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090036600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

5M Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 70.264.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032274/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08635. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090035650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Knight Finanz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.106.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032275/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08630. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090035647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Knight Finanz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.106.

Le Bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032276/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08629. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090035644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Kaslion S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 119.161.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032281/7441/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00709. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Tortelina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.181.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032277/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08263. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Tornasol Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.182.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032278/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08280. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Tornasol Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.182.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032279/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08279. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Tornasol Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.182.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032280/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08277. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Rally Lux Holding Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 102.129.

Le Bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032282/7441/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00708. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Rally Lux Holding One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 102.130.

Le Bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032283/7441/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00707. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

JPMorgan Portfolio Strategies Funds II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 112.483.

Le Bilan au 30 Septembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032284/13/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00728. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Sun Internet Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.882.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03.03.09.

Signature.

Référence de publication: 2009032287/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00135. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

GL Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 67.387.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

Centre Kennedy

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009032285/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 février 2009, réf. DSO-DB00222. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090035822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Gesellschaft für Technologie und Handel Gesellschaft mit beschränkter Haftung, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 125, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 26.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

Centre Kennedy

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009032286/832/17.

Enregistré à Diekirch, le 23 février 2009, réf. DSO-DB00227. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090035820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

World Media S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 120.136.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 03.03.09.

Signature.

Référence de publication: 2009032288/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00133. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

MexSpa Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 90.568.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032294/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06898. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

IFG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 108.852.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 03.03.09.

Signature.

Référence de publication: 2009032289/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00131. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Arcold, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.
R.C.S. Luxembourg B 32.529.

Constituée par-devant Me Frank BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 novembre 1989, acte
publié au Mémorial C no 167 du 21 mai 1990.

Le bilan au 31 décembre 1999 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/02/09.

Pour ARCOLD S.A.

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2009032291/3123/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB06112. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Print Solutions, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 113, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 113.906.

Constituée pardevant M. Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 30 janvier 2006, acte publié au Mémorial C no 816 du 24 avril 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2009.
Pour PRINT SOLUTIONS, S.A R.L.
Interfiduciaire S.A.
Signature

Référence de publication: 2009032292/3123/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB06139. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

IF-online, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 115.073.

Constituée par-devant Me Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 17 mars 2006, acte publié au Mémorial C no 1082 du 2 juin 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2009.
IF-online S.A.
Signature

Référence de publication: 2009032293/1261/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB06137. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

MexSpa Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 90.569.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 mars 2009.
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009032295/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06909. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Bamboleo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 105.183.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032296/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08274. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Baker Street Holdings, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 107.808.

Le bilan de la société au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032299/655/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06907. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Bamboleo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.183.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032297/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08272. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Bamboleo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.183.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032298/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08270. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.
